

# L'Université de Neuchâtel devra se serrer la ceinture

**BUDGET** Pour rester compétitif, l'établissement demandait au Conseil d'Etat d'augmenter sa subvention. La planification financière cantonale ne le prévoit pas, ce que regrette «vivement» le président du Conseil de l'UniNE

ALEXANDRE STEINER

[@alexanstein](#)

L'appel de l'Université de Neuchâtel n'a pas été entendu. Ce printemps, elle exhortait le Conseil d'Etat d'augmenter sa subvention quadriennale de 4 millions de francs par an pour la période 2023-2026. Ceci afin de l'aider à maintenir sa compétitivité sur la scène académique suisse. Un espoir vain, au vu du budget cantonal 2023 présenté la semaine dernière par l'exécutif. Déficitaire de 9,5 millions de francs, il fait état d'une contribution inchangée pour l'UniNE, fixée à 50,1 millions. Ce montant, qui correspond au tiers du budget de l'établissement, vaudra jusqu'en 2026. Le Conseil d'Etat confirme ainsi «l'orientation du plan financier de législature, qui consiste en une stabilisation de l'enveloppe [accordée] à UniNE à son niveau actuel».

## Stabilité relative

Conscient des défis financiers que doit relever le canton de Neuchâtel et des efforts qu'il consent envers l'établissement, le président du Conseil de l'UniNE Didier Berberat n'en regrette pas moins «vivement» une nouvelle «inquiétante». Si l'université ne voit pas son existence menacée, elle devra renoncer à développer de nouveaux enseignements et des projets de recherche en adéquation avec l'évolution des enjeux sociétaux. «Cela freine notre capacité d'innovation et réduit notre attractivité par rapport à d'autres universités de taille comparable, qui ont plus de moyens et se développent plus rapidement.»

Dans le contexte de crise actuel, cette stabilisation reviendrait même à diminuer les ressources financières dont dispose l'UniNE,



**«Cela freine notre capacité d'innovation et réduit notre attractivité par rapport à d'autres universités»**

DIDIER BERBERAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'UNINE

poursuit l'ancien conseiller aux Etats socialiste. Indexation des salaires, inflation, flambée des prix de l'énergie sont autant de charges supplémentaires que devra assumer l'UniNE, sans augmentation de ses revenus. «C'est une situation difficile. Nous devons être très créatifs pour continuer de répondre à des besoins avérés. Celui qui n'avance pas recule.»

L'an dernier, l'UniNE a créé une fondation chargée de récolter de l'argent pour soutenir et financer des activités et des projets favorisant son développement. En septembre, cet organisme a vu son capital initial doublé par un don de 50 000 francs octroyé par la Banque Bonhôte, basée à Neuchâtel. «C'est un outil précieux et nous espérons que d'autres mécènes suivront. Il serait toutefois illusoire de penser que cette fondation parviendra à trouver quatre millions par an», prévient Didier Berberat.

Seul point de satisfaction pour le président de l'UniNE, l'inscription au budget 2023 d'un cré-

dit de 2,5 millions de francs pour l'étude d'un nouveau bâtiment de 8000 m<sup>2</sup>, baptisé UniHub. Sa réalisation, dévisée à 80 millions de francs, devrait débuter dès 2025. Elle profitera à la Faculté des lettres et sciences humaines, actuellement à l'étroit. «Ce projet indispensable ne déploiera pleinement ses effets que s'il s'accompagne de nouveaux enseignements.» Didier Berberat constate avec un peu d'étonnement que d'autres Hautes Ecoles (HE-Arc, HES-SO, HEM-NE) verront leurs subventions augmenter de quelques centaines de milliers de francs l'an prochain. «Tout le monde ne connaît visiblement pas les mêmes blocages.»

## Rapport à finaliser

Contactée, la conseillère d'Etat en charge de la formation Crystel Graf (PLR) indique qu'il serait prématuré de donner suite à nos questions. «Les discussions sur le mandat d'objectifs et l'enveloppe quadriennale de l'UniNE sont en cours. Elles donneront lieu à un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil d'ici la fin de l'année. Vous trouverez des réponses lorsque les moyens à disposition et les objectifs liés seront arrêtés et lors des débats politiques au Grand Conseil, en tout début d'année prochaine», indique-t-elle par courriel. Le législatif pourrait toutefois déjà se saisir du sujet en décembre, lorsqu'il discutera le budget cantonal.

En prévision de ces échéances, le Conseil de l'université continuera de chercher du soutien auprès des députés, en informant le gouvernement de ses démarches. Des contacts ont déjà été pris avec la plupart des groupes parlementaires et un courrier leur parviendra d'ici à une quinzaine de jours, indique Didier Berberat. «Nous ne sommes pas des rêveurs, mais notre message est clair: il ne faudra pas nous demander de faire plus avec moins. J'espère que le Grand Conseil veillera au minimum à ce que les surcoûts engendrés par les crises soient compensés.» ■